

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Achat de matériel informatique et fournitures de bureau

Projet : LIFFT CASHEW / ANNEE 2024

DONATEUR :

USDA

Préparé par :



**Adresse Sénégal : 178, Néma Complémentaire, Ziguinchor,
Sénégal • (+221) 33 991 94 - www.shelter.org Novembre 2024**



APPEL D'OFFRE

ITB N°: SFL 2024 -11- 005 /LIFFT CASHEW 5302

Date : 10 Novembre 2024

Shelter For Life International (SFL), dont le siège se trouve dans le Minnesota (États-Unis), est une organisation internationale d'aide et de développement d'inspiration religieuse (chrétienne) qui a plus de 40 ans d'expérience en matière de développement durable et d'aide humanitaire dans les pays en développement du monde entier.

Contexte du projet :

Dans le cadre du programme USDA/FAS Food For Progress (FFPr), Shelter For Life (SFL) met en œuvre un projet de huit ans (2017-2025) intitulé « Linking Infrastructure, Finance and Farms to Cashew » (LIFFTCashew) au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau (SeGaBi). Ce projet vise à développer et à renforcer les liens de la chaîne de valeur nécessaires pour soutenir un réseau commercial régional intégré dans le secteur de la noix de cajou.

Pour rendre cette chaîne de valeur plus attractive et compétitive, et pour promouvoir une économie inclusive dans la région SeGaBi, le projet LIFFT-Cashew se concentre sur l'amélioration de la production, de la transformation et du commerce de la noix de cajou sur les marchés locaux et internationaux, en collaboration avec les différents acteurs de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte, le projet d'achat de matériel informatique et de fournitures de bureau a pour objectif de créer un environnement de travail professionnel et adapté, essentiel pour améliorer le cadre administratif de l'Interprofession du Cajou du Sénégal (ICAS). Grâce à cette initiative, il sera possible de collecter et de stocker les données de manière efficace, en mettant en place un système d'archivage robuste en collaboration avec ICAS, partenaire de Shelter for Life.

L'acquisition de ce matériel permettra aux équipes de travailler efficacement et en collaboration avec tous les partenaires et parties prenantes, facilitant ainsi la coopération en ligne. Le projet inclura également la sauvegarde de toutes les données coopératives, telles que l'enregistrement des membres, les bonnes pratiques agricoles et les données relatives à la commercialisation des noix de cajou.

Objet :

L'objet de cet appel d'offres concerne l'acquisition de matériel informatique et de mobilier de bureau, dans le but de renforcer l'efficacité administrative d'ICAS, partenaire du projet LIFFTCashew.

Le Comité d'Évaluation et d'Attribution des Offres (CEAO) de SFL invite les vendeurs, fournisseurs et prestataires de services intéressés à soumettre leur candidature à l'appel d'offres pour les matériels énumérés ci-dessous :

N°	Objet	Description/spécification	Unité	Quantité	Destination
1	Ordinateur	CORE I5 RAM 8GB 1TB	N/A	2	Ziguinchor
2	Imprimante	Imprimante multifonction HP LaserJet Enterprise M528dn (1PV64A)	N/A	1	Ziguinchor
3	Tables	Table de bureau 1m40	N/A	2	Ziguinchor
4	Fauteuil de Bureau	Vinsetto ,Chaise pour ordinateur ergonomique avec Hauteur réglable Dossier Bascule et Inclinable Pivotante à 360°-76L x 80l x 118-124H cm - Noir	N/A	1	Ziguinchor
5	Chaise de bureau	Vinsetto Chaise de haut pivotant à 360° ergonomique charge max. 120 kg noir 54 x 62 x 104-114 cm	N/A	4	Ziguinchor
6	Vidéo projecteur	Epson Vidéoprojecteur professionnel CO-W01	N/A	1	Ziguinchor
7	Fibre Optique Orange	Connexion fibre optique, souscription 1 an	N/A	1	Ziguinchor

Ce document d'appel d'offres comprend les instructions aux fournisseurs, les spécifications techniques et les exigences administratives que les soumissionnaires devront suivre afin de préparer et de soumettre leur offre à l'examen de SFL.

Les offres doivent être soumises à l'adresse électronique ci-dessous en indiquant le titre de l'adresse " **SFL/projet n° 5302** : info@shelter.org. Les offres tardives seront rejetées.

SFL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure de passation de marché et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans obligation d'informer le(s) soumissionnaire(s) concerné(s) du motif de l'action de SFL.

Instructions aux soumissionnaires

1. Champ d'application de l'offre	1.1 SFL lance un appel d'offres pour la fourniture de : matériel informatique et fournitures de bureau
2. Projet	2.1 LIFFT CASHEW
3. Qualification du soumissionnaire	<p>3.1 Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux de qualification suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Volume annuel de fourniture d'au moins 100 000 USD (cent mille dollars) au cours des trois (3) dernières années ; (s'il s'agit d'un service) au moins cinq services fournis dans un contexte similaire. b) L'expérience en matière de fournitures similaires doit être étayée par des copies de contrats et des références. c) Copie de la licence pour la fourniture de matériel informatique et de mobilier de bureau, incluant tous les types de matériel concernés par l'appel d'offres. d) Tous les participants devront présenter une attestation fiscale datant de moins de trois mois. Les offres qui ne répondent pas à cette exigence seront disqualifiées. e) Disposer d'un numéro d'identification fiscale et d'une immatriculation à la TVA (copie à joindre). f) L'expérience en matière de fourniture de matériel bureautique et informatique doit être justifiée par des documents pertinents. g) Tout participant sélectionné pour l'attribution d'un contrat peut être tenu de se soumettre à une vérification de ses antécédents effectuée par SFL avant l'attribution du contrat, pour laquelle le contractant devra fournir les documents requis nécessaires
4. Une offre par soumissionnaire	4.1 Chaque participant ne peut soumissionner qu'une seule fois par appel d'offres.
5. Coût de l'appel d'offres	5.1 Le soumissionnaire supportera tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de son offre et SFL ne sera en aucun cas responsable de ces coûts.
6. Langue de l'offre	7.1 Tous les documents relatifs à l'offre doivent être rédigés en français.
7. Devise de l'offre et du paiement	8.1 Tous les participants devront soumettre des offres indiquant la TVA sur une ligne spécifique. Les taux unitaires et les prix doivent être indiqués par le soumissionnaire entièrement dans la monnaie nationale du SENEGAL (FCFA).

9. Soumission Marquage des offres	9.1 Les soumissionnaires sont tenus de soumettre leurs offres à l'adresse électronique indiquant le titre : info@shelter.org .
10. Date limite de soumission des offres	10.1 La date limite de soumission est au plus tard le 16 novembre , 2024 à 17h, heure locale.
11. Offres tardives	11.1 Les offres tardives seront rejetées.
12. Ouverture des plis	12.1 SFL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus de passation de marché et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans obligation d'informer le(s) soumissionnaire(s) concerné(s) du motif de l'action de SFL.
13. Confidentialité de la procédure	13.1 Les informations relatives à l'examen, à la clarification, à l'évaluation et à la comparaison des offres ainsi qu'aux recommandations pour l'attribution d'un contrat ne seront pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne qui n'est pas officiellement concernée par ce processus jusqu'à ce que l'attribution au soumissionnaire retenu ait été annoncée. Toute tentative par un soumissionnaire d'influencer le traitement des offres ou les décisions d'attribution de SFL peut entraîner le rejet de son offre.
14. Correction des erreurs	<p>14.1 Les offres jugées conformes pour l'essentiel seront vérifiées par SFL pour détecter toute erreur d'arithmétique. Les erreurs seront corrigées par SFL comme suit :</p> <p>(a) en cas de divergence entre le taux unitaire et le total de l'article résultant de la multiplication du taux unitaire par la quantité, le taux unitaire tel qu'indiqué dans le devis fera foi, sauf si, de l'avis de SFL, la virgule est manifestement mal placée dans le taux unitaire, auquel cas le total de l'article tel qu'indiqué dans le devis fera foi, et le taux unitaire sera corrigé.</p> <p>(b) Le montant indiqué dans l'offre sera ajusté par SFL conformément à la procédure ci-dessus pour corriger les erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera considéré comme contraignant pour le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.</p>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués,

Dr. SERIGNE IBRAHIMA DIOP

DCOP